Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

| | Coloured covers / Couverture de couleur | | | Coloured pages / Pages de couleur |
|---|--|--------------------|----------|---|
| | Covers damaged / Couverture endommagée | | | Pages damaged / Pages endommagées |
| | Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée | | | Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées |
| | Cover title missing / Le titre de couverture manque | | <u>/</u> | Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| | Coloured maps / | | | Pages detached / Pages détachées |
| | Cartes géographiques en couleur | | / | Showthrough / Transparence |
| | Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de | | / | Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression |
| | Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents | | | Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire |
| | Only edition available / Seule édition disponible | | | Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une |
| | Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure. | | | restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées. |
| 1 | Additional comments / Commentaires supplémentaires: | Pagination continu | ıe. | |

LE FANTASQUE.

NAUBIN Reduction, W. H. M. V. N. Imprimeur

PROPRIETAIRES. S. No. 46, Rue Grant, St. Roch.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie au Nos 45. Rué Grant, St. Roch, deux fois par seniane, le LUNDI et le JEUDI: La feuille du Londi contieût 8 pages et se venid punte soos yeele du Jeudi en a 4 et se vend deux sons. L'abennament est de un skelling par mois, ou dix skellings par mois, ou dix skellings par mois que l'on vent. Les frais de poste se nonteront à tin 1 shellings par année. On penverra pas le journal à la campagne pour moins de six mois.

Les ANNONCES seront in serois au prix des autres Jour-paux.



DEPOTE

On trauve la Fantasque au Bureau du Journal, chez Mr. E. Gindras, marché de la Hauto Ville, et chez Mr. Ant. Matte Basse-Ville.

AGENTS.

Wontréal,—Chez Mr. Ionack Bouchen, Rue Sie. The rèse, où l'on reçoit de souscriptions.

Trois Ribieres, Chez M. Onvier Bureau, Etud. en Droit.

Les personnes qui dériraraient sacharger de l'agence du fantasque dans les campagnes sant prices de nous le saire cavoir

Je n'obeis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je sais ce qui me plait, je vis comme je peux et je meurs quand il le sait.

Vol. 3.

Québec, 28 Fevrier, 1842.

No. 94.

MELANGES.

UNE DETTE D'HONNEUR:

An mois de juillet 1838, plusieurs jeunes gens déjeunaient joveusement dans une des salles du rez-de-chaussée, au calé Anglais. A en juger par l'heure déja avances l'a pendule de l'établissement marquait deux henres et demie) et par la quantité di flacons qui dressaient, à l'une des extrémités de la table, leurs longs cols dépourvus de leurs têles de liége, l'affaire avait été chaude et était engagée depuis long-temps. Le gros de la besogne était fini, l'ardeur de la consomnation commençait à se ralentir; mais les imaginations pétillaient plus que juniais et sautalent à l'unisson du champagne.

Le héros de la fête donnait l'exemple et payait bravement de sa personne, sans aucune indigne préoccupation d'un autre mode de priement. C'était un jeune homme de vingt-cinq aus énviron. Une line moustache noire légérément retroissée imprimait à sa physionomie pûle, mais animée, ce cachet de résolution un peu agréssive qui ne messied pas à un officier de cet age dont la boutonnière est ornée du la monorable que vous saves. Les vouvies, au nombre de cinq, étaient tous militaires aussi, du même grade, du même régiment, mais d'âge différent. La réquion

avait pour mut d'arroser, comme on dit les nouvelles épauleltes de l'amphytrion

promu au grade de capitaine, à la suite d'une récente expédition en Algérie.

Charles de Montilly (je vous avertis que ce nom est un pseudonyme; c'est dù reste, la seule alteration que subira la vérité de cette histoire), était un de ces heureux officiers à qui seuls la conquête d'Alger a profité jusqu'à présent en révélant avec éclat un mérite précoce et un courage qui pouvait rester à jamais ignoré. Bon, d'ailleurs, obligeant, dévoué et loyal, il était aimé de ses camarades, et estimé de ses supérieurs. Quelques affaires d'honneur où il avait montré autant d'intrépidité que de générosité, lui avaient assuré dans son régiment une de ces positions enviées par tous les jeunes soldats. 'Vif, laborieux, intelligent, il avait un peu d'ambition et beaucoup d'avenir. Un seul défaut, mais capital, dans la carrière des armes, deparait'cet excellent naturel. Charles était fansaron, travers qui n'est pas, comme on le croit, incompatible avec la véritable bravoure, et qui l'accompagne toujours dans l'extrême jeunesse. Cette forfanterie degénérait facilement, dans l'occasion, en un esprit sarcastique, et souvent provocateur. Un instant après, le sentiment de sa faute étouffait en lui le cri de la vanité; il détestait intérieurement son funeste penchant, et il cut volontiers fait des excuses à celui qu'il venait d'offenser, si la "susceptibilité de l'honneur militaire pouvait se préter à une telle réparation. Il ne fallait pas moins que la convaissance de ses bonnes et nombreuses qualités, pour faire excuser les aspérités de son caractère.

Depuis quelques instans, la joie bruvante des convives, les propos animés, les réparties souvent heureuses, quelquesois burlesques, amusaient le petit nombre de personnes que le hasard avait réunies dans la même salle. C'était le moment où la conversation, devenue solle, court, saute et s'ébat dans un déshabillé qui rappelle le vêtement léger d'une danseuse. Seul, Charles de Montilly, devenu calme tout-à-coup, avait cessé de prendre part à la gaîté de ses compagnons. Le coude appuyé sur la table, une main passée dans ses cheveux, il s'occupait de l'air le plus sérieux du monde, à arranger en tas, disposés symétriquement à peu près comme des boulets de canon, une assez grande quantité de belles cerises anglaises restées sur son as-

siette.

- Que diable fais-tu donc là ? demanda l'un des convives, étonné de ne plus en-

Celui-ci, sans répondre, continua tranquillement l'arrangement géométrique des

globules rouges.

A qui donc en as-tu avec ce formidable appareil ? dit une autre voix. Vas-tu

nous donner une représentation de la prise de Constantine?

Pour tonte réponse. Charles tourna lentement les yeux vers un des angles du salon. En suivant la direction de son regard, ses camafades aperdurent assis, en face d'une bouteille de faro, un homme à la figure large et bouffie, au teint blafard, à la la mine froide et sévère: il paraissait avoir au moins soixante ans, était gros, épais et de haute stature. Nonchalamment accoudé sur la table, il tenait dans ses deux mains son énorme tête surmontée d'une respleadissante perruque rousse. L'immobilité de sa pose et les traits de son visage, au milieu duquel se distinguaient seuls deux gros yeux ronds et ternes, formatent un bizarre contraste avec l'animation des jeunes étourdis qu'il semblait observer en silence. On ent dit un pacifique boule-dogue suivant des yeux les mouvemens désordonnés d'une troupe d'écoliers tapageurs.

A la vue de ce singulier personnage, un éclat de rire partit en même temps de

toutes les bouches.

Charles de Montillý et l'inconnu rectèrent impassibles, fixant l'un sur l'autre un regard froidemment inquisiteur, comme s'ils eussent deviné la pensée secrète qui les agitait intérieurement.

L'officier perdit patience le premier.

- Parbleu! s'écria-t-il, je vais bien voir si je ne serai pas baisser ce regard de

crapaud qui a la prétention de me fasciner.

En parlant ainsi, le capitaine Montilly saisit un noyau de cerise entre l'index et le pouce, éleva la main droite à hauteur de l'œil, tandis que l'autre bras, posé perpen-

aleulairement sur la table, en guise de point d'appui, assurait la justesse du tir. Après avoir ajusté son arme et pointé avec le plus grand soin

- A l'œil droit du monstre, dit-il.

Le projectile partit.

Le front de l'inconnu se plissa légèrement. Il: y passa la main pour effacer la petite marque rouge que le noyau y avait laissée: puis il le ramassa sur la tablette de marbre où il était retombé, et le mit gravement dans la poche de son gilet. Il replit ensuite sa première attitude, comme s'il n'ent attaché aucune in portance à ce qui venait de se passèr.

Tous les spectateurs se regarderent avec étonnement.

-Bien visé! s'écrierent tous les officiers a la fois.

- Non, j'ai pointé trop, haut, répondit Montilly avec un calme affecté; c'est un coup à recommencer.

Un murmure d'improbation s'éleva des différes coins de la salle.

Le capitaine, sans paraître s'apercevoir, de cette manisestation significative, renouvela tranquillement l'épreuve.

Cette fois, le conp porta sur la joue, un peu au-dessons de l'œil; mais l'étranger ne sourcilla pas. Ramassant le noyau, comme la première fois, il se hata de se replacer exactement dans la même position.

- Evidemment tu as affaire à un hippopotame, mon cher Montilly, dit un des officiers ; je t'engage à changer de calibre

- Ah! ça! est-ce que le vieux ladre, dit un antre, spéculerait sur les noyaux de cerise?

- A son aise, reprit Montilly. J'ai fait, à son intention, provision de cerises et de patience,

Quatre sois encore la même expérience eut lieu avec la même insolence persévérante d'une part, et la même apparente insensibilité de l'autre. L'indignation des témoins de cette scène étrange avait éclaté; mais l'attitude presque menaçante des officiers, et surtout le regard impérieux, et ferme de l'inconnu les avait empéchés de prendre efficacement sa désense. Il avait été atteint plusieurs sois à la figure, et son gilet, à sond blanc, était marqué de petits points rouges comme destaches de sang. A la sixième épreuve, le noyau avait rebondi au milieu de la salle. L'inconnu se leva pour aller le ramasser. On le crovait sou. Les spectateurs, que la curiosité ou l'intérêt avait rapprochés de lui, s'écartèrent pour lui livrer passage. Après avoir recueilli le dernier projectile, au lieu de regagner sa place, comme on devait y attendre, il alla droit au capitaine,

— Monsieur, lui dit-il avec une légère ironie, vous me paraissez manquer de justesse dans le coup-d'œil. J'ai quelques habitudes du tir. Permettez-moi de vous offrir les leçons de mon expérience. Six épreuves suffiront, je pense. Nous commencerons demain matin, s'il vous plast,

- C'est trop juste, monsieur, répondit Montilly sans se déconcerter. Je me mets

a votre disposition.

- Vous avez vos tégioins, continua l'inconnu; voici les miens.

Et il désigna deux des assistans qui avaient paru s'intéresser à loi... Ayant ensuite appelé le garçon, paya sa dépense et sortit en saluant la compagnie avec une exquise politesse....

Le lendemain, le capitaine Montilly, avec ses deux témoins, attendait depuis environ une demi-heute à l'entrée d'une des principales allées du bois de Vincennes, lorsqu'un fiacre s'attéta à quelque distance. Quatre personne en descendirent.

(La suite au prochain numbro.)

LE FANTASCUE.

QUÉBEC, 28 FÉVRIER, 1842.

Petit chapître où il est démontré

QUE LES CHOSES ME VONT BIEN ICI QUE LORSQU'IL S'AGIT, DE FAIRE DU MAL.
QUELQUES FAITS FT GESTES DE NOTRE CORPORATION

ET DE SES DIGNES SERVITEURS

Les empoisonneurs de chiens, ou tel valet tel maître,

No faires oux autres que ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse.—(Evangi'e selon Saint Jones.)

Demande. Que fait notre corporation? Réponse: Elle traite les citoyens comme des chiens, et les chiens encore plus mal que les citoyens. Voilà en quelques mots la description genérale de ce que fait le conseil de maurais conseil. Voici maintenant quelques détails sur lesquels les honnêtes gens voudront bien jeter les yeux afin de concevoir pour notre corporation une opinion qui leur sera de quelque utilité lorsque viendra l'époque des élections de ce corsage (bien loin d'être un corps sage) que feu Lord Sydenham a mis à la ville de Québec pour la faire marcher droit.

Depuis que Mr. . Huot est parti et que le gros farceur de Patton pe l'a pas remplace on n'entend parler que de taxes, d'améliorations, de places à donner ; on parlera sans doute long tems des améliorations, mais les taxes viendront bien vite. Taxe sur les encans payée par les acheteurs, taxe sur les chevaux et les chiens, taxes sur tout ce qui pent avoir mine de rapporter quelqu'argent, c'est si facile d'en gagner quand on n'a qu'à envoyer un collecteur chez les voisins. Et tout cela sans que l'on connaisse l'intention des citoyens. Nous voudrions et tout le monde, voudrait que messieurs les corporaux de la corporation aient la patience d'attendre quelques mois afin de savoir et l'intention des citoyens n'est pas de donner à la majorité d'entr'eux un coup de pied dans certain endroit qu'on ne désigne pas parceque tout le monde le connaît. La ville n'est pas représentée nour le présent; il est vrai que si notre conseil suit son idée il ne gera pas difficile de représenter la pauvre ville de Québec. On n'aura qu'à peindre une éponge étranglée dans un étau. Ce sera de la représentation à bon marché. reste avec la meilleure volonté du monde on ne peut blâmer la municipalité de chercher tous les moyens de faire de l'argent, car il lui en faut beaucoup pour payer ses officiers utiles et bien davantage pour ses inutiles, sans compter les beaux louis que dévorent les police-hommes.

Oh ! à propos de la police et des conseillers parlons un peu des chiens.

Dans un de nos derniers numéros nous avons dejà parle du spectacle dégoûtant et cruel qui s'offre à chaque instant dans toutes nos rues. Vraiment nous sommes étonnés de voir que les citoyens qui paraissent tous révoltés des rigueurs inutiles que le conseil municipal emploie vis-à-vis de la race canine n'en aient pas déja temoigné hautement leur dépluisir. Voici quelques faits sur lesquels nous aimerions bien à avoir l'opinion d'un jurisconsulte. Un chien renfermé dans une cour

n 616 empoisonné par un hommo de la police qui loi a jete du poison par une fente de la porte. Un autre chien a ete empo sonné dans une cour ouverte où il était énchaîné depuis long-tems .- Un chien a été empoisonné dans une voiture qu'il gardait.-Que l'on dise pas que le poison dont se sert la corroration donne la mort à ces animaux sans souffiance ; le notre qui avait mangé à la haute-ville un morceau de viande que lui jeta un vil empoisonneur de chiens qui porte sur le cou le No. 13, n'est mort que plus de trois heures après dans des contorsions. qui eussent effrayé on fait peine même un à conseiller de ville. Tous ces chiens. là étaient de heavx animaux, bien soignés et par cel même peu exposés à l'hydrophobie. Muis voici mienx que tout cela encore :-- Vendredi matio un homme passait dans la rue, suivi de son chien que suivaient à son tour deux empoisonneurs de la police dont nous n'avons pu savoir les numéros. Le propriétaire du chien ayant aperçu un morceau de viande que son chien allait flairer, mit le nied dessus pour l'empêcher de le manger, mouvement bien naturel. Aussitot les deux bêtes férores habillées de bleu se jetérent sur le maître du chien et l'assommèrent presque à coups de bâtons. Si quelques personnes présentes ont remarqué le numero des hommes de police cui ont commis cet aute de barbarie inoui partout ailleurs qu'à Quebec, nous les prions de vouloir bien nous les faire connaître pour l'édification du public.

Nous aimerions bien savoir ce que dirait Mr. le maire si l'on allait empoisonner ses beaux chevaux par la porte de son écurie ou lorsqu'ils sout attelés à sa voiture, sous le prétexte bien plansible qu'ils pourraient ruer, s'échapper, causer

de quelque façon la mort de quelqu'un.

Si le principe qu'il faut empoisonner les bêtes dangereuses ou malfaisantes est reçu, on pourrait jeter aussi des boulettes aux hommes de police; car nous croyons que depuis que cette institution existe il est mort plus de personnes des mauvais traitements que ces gens ont fait subni, que l'hydrophobie n'en a mossonne depuis vingt ans. Au nom de l'humanité nous aimerions à voir cesser des abus qu'on ne voit régner que sous le prétexte d'une humanité bien mal entendue.

L'UNION FAIT LA FORCE; VOILA POURQUOI NOUS AVONS TOUJOURS LE DESSOUS.

Jetons ensemble, amis lecteurs, un coup-d'œil rapide sur quelques procédés de notre peuple et tâchons, si nous en sommes capables, de nous empêcher de pleurer; mais surtout faisons tous nos efforts pour profiter de notre petite revue, sans quoi nous prêterions à rire à ceux qui nous plument et cela encore ne serait que le moindre des inconvénients qui nous menacent si nous ne nous hâtons d'y apporter remêde. Il en est cent. Pour les trouver il s'agit d'ouvrir seulement la boîte au raisonnement.

Que voyons-nous de tous côtés ?

Chez les forts, amour effrené du pillage, moyens innombrables de les satisfaire, unanimité d'actien, corruption et pas la moindre vapeur de honte; chez les petits, timidité, indifference, apathie plaintes sans effet, et surtout désunion totale. Ce tableau est triste; mais il est vrai; d'autant plus triste qu'il est vrai. Et cependant les forts ne sont forts que parcequ'ils sont unis; les faibles ne sont faibles que parcequ'ils sont divisés: ils n'auraient qu'à se compter de l'œil pour voir que s'ils le voulaient la force serait de leur côte comme l'est déjà le bon droit qui passe toujours avec le plus grand nombre. Mais tout cela n'est qu'une belle et vague théorie pour les philosophes et les savants; passons aux faits grossiers que comprennent les plus obtus entendements, parceque toujours à la

suite de ces faits grossiers, vient l'attaque sur la bourse, qui est, de l'aveu de tous, la partie la plus sensible de l'intelligence et même de la conscience humaines. Passons.

La section un peu libérale de la chambre d'assemblée, après bien des tiraillements, était parvenue à procurer au pays une loi sur les écoles qui, pour n'être pas parfaite, était cependant supportable et qui entre des mains un peu plus habiles ou seulement bien disposées aurait pu tourner à l'avantage général, devenir même un bienfait incontestable. Quelques maladroits brouillons, peut-être par simple etourderie, peut-être par un zèle outre, peut être, et ceci nous paraît plus probable, par un calcul dissimule, se sont mis en tele d'aller crier à l'illégalité, aux persécutions, à l'exclusion, aux voleurs, à la difficulté. Là dessus, les braves canadiens qui malheureusement, il faut l'avouer, ne saisissent qu'avec trop d'ardeur les moindres sujets de division, parmi eur, se séparent en deux camps, dans l'un desquels on remarque la portion la plus vértablement écluirée, c'est-à-dire celle qui sent le besoin de l'éducation et qui serait assez disposée à faire quelques sacrifices pour la voir mise à la portée de tous ; dans l'autre camp on voit malheureusement ceux qui, préférant l'argent à toute autre considération, saisissent tous les prétextes pour n'en point debourser. Aie ! aie ! c'est la que le soulier blesse!

Reste maintenant à savoir quel camp l'emportera. Voilà ce que nous n'osons. prédire; mais ce qu'on ne nous empêchera point de proclamer, c'est que ceux qui entravent, par quelque moyen et sons quelque pretexte que ce puisse être, les progrès, si minces qu'ils soient, de l'éducation, font la honte et le malheur de leur pays. L'éducation est la seule arme triomphante que le canadien puisse désormais opposer à son envahisseur antagoniste; non pas seulement pour conserver sa superiorité, son égalité; mais pour assurer même son existence sur le sol natal. L'éducation des masses est la seule barrière qu'on puisse offrir à la tyrannie dans cette portion du globe où il ne serait pas possible d'asservir un peuple éclairé. L'éducation seule, oui seule, peut remédier à tous les maux qui ont pesé jusqu'ici sur ce peuple qui déjà possède l'éducation morale; c'est par l'éducation que le pauvre comme le riche peut comprendre et désendre ses droits ; c'est par l'édu-. cation que le peuple comprendra que pour lutter avec avantage sur le terrain politique aussi bien que sur celui de l'industrie il faut une constante unité d'efforts ; c'est par l'éducation qu'on s'affranchira du joug commercial; c'est par l'éducacation que l'on remédiera même au déficit bien marqué dans les récoltes, car sans v bien réfléchir on verra qu'il ne provient que d'un systême très négligé d'a-, griculture, de l'appauvrissement des terres sur lesquelles on vit depuis des siècles sans rien leur rendre; que la mouche à'blé même qui a tant fait de mal ne pourrait; faire aucun ravage sur des terres cultivées de manière à donner- à la plante une végétation assez vigoureuse pour tuer l'insecte qui y est ne ; ceci n'est cité que comme un cas extrême mais dont on reconnaîtra sans peine la vérité par les. Mais on dira peut-être que nous insistons inutilement sur la necessité biensentie de l'éducation; non, l'on ne peut toucher assez sort cette corde qu'il faut, ébranler d'autant plus fortement qu'elle tient de si près à celle bien plus sensible de la bourse, surtout au moment où de sacrilèges et inhabiles semeurs de discorde sont venus donner des prétextes aux vieux préjugés et à l'avarice; des armes à nos ennemis. Espérons cependant que tout n'est pas perdu et qu'il ne sera pas permis de dire avec verité des canadiens, dont on dit déjà tant de mal, qu'ils repoussent l'éducation, qu'ils sont même indifférents à cet important sujet.

S'il arrivait jamnis que la masse d'entr'eux refusat ses bienfaits, leur cause ne se-

rait plus digno d'être défendue, ni défendable.

Nous sommes autant que qui que ce soit, opposé aux taxes, pur l'excellente raison que nous aurions beaucoup de peine à les payer, lors même que nous le voudrions de bon cœur ; nous n'en sommes pas honteux vu que nombre d'individus places au-dessus et au-dessous do nous dans l'echelle socialo paraissent nous ressembler en ce point; mais nous ne voyons pas à quel propos et dans quel but on a fait tant d'opposition au sujet de la loi des municipalités rurales. Pourquoi le peuple ne s'empare-t-il pas de cette petite école parlementaire pour étudier la politique et pour exprimer au besoin, par ses organes indisputables, ses vues et ses intentions sur les actes du gouvernement qui les touchent en aucune laçon; que ceux qui peuvent et veulent supporter des taxes le fassent; que ceux qui n'en veulent pas restent comme ils sont s'ils se trouvent bien; mais au moins qu'ils agissent, qu'ils discutent, qu'ils profitent du peu de libéralisme qu'on leur abandonne pour en arracher davantage. Pourquoi faut-il que partout et en tout les canadiens trouvent des sujets d'âcres disputes, de divisions éternelles, de petites jalousies, au moment où surtout ils ont besoin pour subsister de l'union la plus indissoluble. Tous savent que les malheurs qui les accablent aujourd'hui ne proviennent que de fâcheuses divisions dont les causes premières gissent presque toutes dans des distinctions, des jalousies, des petits intérêts personnele pour lesquels on a mis en jeu et perdu peut-être à jamais les destinées de tout un La leçon est encore fraîche, mais elle ne profite pas. Au moment où, pour se tirer de l'ornière dans laquelle un coup de tête précipita les sages travaux de longues années, le pays a besoin d'un effort unanime, on voit poindre encore de petites querelles qui ne sont d'abord que des dissidences, mais qui, par la chaleur native du sang, seront, si l'on n'y prend garde, transformées bientôt en des haînes invétérées qui ne serviront qu'à nos ennemis et dont ils profiteront d'autant mieux qu'ils sont constamment unis. Cet esprit d'unanimité et de concert est le seul des attributs de nos antagonistes qui nous fasse envie.

Nous reviendrons sur ce sujet car il est inépuisable, et le Fantasque, qui n'est partisan que du pays, sans influence supérieure, osera dire beaucoup. Gare la

suite.

VA-T-EN VOIR SILS VIÈNNENT, JEAN.

Les optimistes admirateurs forcenés de tout ce qui se rattache au gouvernement, à ses vues, à ses actes, à ses intentions, chantent déjà mervelles de sir Charles Bagot après avoir benglé les louanges de sir Poulet Thomson. Il s'en vont de porte en porte féliciter tous les partis sur le choix de Sa Majesté; ils cornent aux oreilles de tous ceux qui veulent ne pas les entendre que sir Charles Bagot va renverser tout le mal, réédifier tout le bien, établir le règne de la justice juste, et culbuter la justice égale, donner le véritable gouvernement responsable; en un mot nous inonder du vieil âge d'or et autres histoires de vieilles grand'mères. Si vous leur demandez où sont toutes des belles choses curieuses:— Oh! oh! attendez un peu, répondent-ils on ne les voit pas encore, mais sir Chs. Bagot est un homme droit; sir Chs. Bagot est un homme juste; sir Chs. Bagot est un homme habile; c'est un homme ferme; il a d'excellentes intentions; voyez plutôt les réponses; que fait sir Chs. Bagot aux adresses qu'on lui présente sir Chs. Bagot est ceci; sir Chs. Bagot est cela; il a été ci ot ça et patati et patata. Heureusement q v'il n'en coûte rien pour entendre ces sornettes-là; c'est le seuf

avantage qu'elles nient sur la vicille histoire de la minagerie à la porte de laquelle la montreur de curiosités criait à tue tête: "Entrez, entrez messieurs et dancs, venez-von la plus grandé curiosité naturelle et surnaturelle des tems anciens et modernes, la nierveille du jour! c'est le fruit incestueux d'un chat et d'une poule l'entrez, incestieurs et damés, entrez! nous n'avons pas le fruit, il n'est pas ensore venu; mais nous pouvons vous montrer le chat et la poule. "

On que c'est si ça!

PAUVRE CENS DE ST. ROCH!

Qu' avuair jamais ent ça l' — Dans la Gazette anglaise de Vendredi l'on peut lire une lettre des plus intéressantes de Mr. T. A. Young touchant les systèmes divers qui ont régi la police depuis son établissement. Mr. le commissaire de police Corrix dans son capport prétend que sous lui cette institution est bien supérieure, Mr. Young replique à son teur et réclaine, our luimême tout le bien qu'elle a pu faire. Tout cola ne nous regarde pas; puissent-ils nême s'entre-déclièrer comme des chiens harqueux; ce est ce qui ne peut que nous amuser et nous faire rire à corre déployée. Mais voici qu'est plus drôle. Dans une lettre qu'écrivait en 1840 a Mr. Young Mr. Rosset. (aujourd'hui inspecteur à la place du premier.) il lui disait : "Saint Rech est prêt à commettre aucun crime! les gens, n'y sont, pas abullus, ils ne sont que, conlenus par la rigilance infaitgable de la police, mui et jour! ("est sans doute par ces gros mensonges en forme de petités vantéries que ces individus de la police on trouvé moyen de garder leurs places et leurs silaires en déput des vœux de tous les honnêtes gens. Lo défaut d'espace nous empêche d'en dire plus long.

BOITE DE PANDORE.

(Pour le Fantasque.)

[Nous croyons que les documents qui su vent sont dignes tous doux d'être admit dans notre journal "c'est pétiquoi nous prenons occation d'en donner une vraie copie à nos lecteurs. () parabole de la poutre et de la paille dans l'æil! Les choses n'ent donc point changé depuis le tems de Notre Seigneur Jésus Christ?]

Monsieur,

En me promenant l'été dernière dans la district de Gaspe, j'ai en occation de visiter le greffe, d'un certain juge a-paix, et dont j'ai tiré copie d'un de ces warrant, et que j'ai cru digne d'être admit dans votre journal; c'est pourquoi je prends occation anjourd'hui de vous en envoyer une vraie copie, que vous voudrez bien acceptez. Votre, etc.

"Du pouvoir donc je suis requis de la rein Victorias et de son Exenleuce la gouvernour J. Colborme, gouvernour en seffres de la provasse je vous requis et ordonne à touts connestable du district de prendre comme prisonnier Antoino Andersonne après d'avoir insustez, moi, Anselme T*************************, p. et d'avoir pronossé telle parole devans plusieurs personne en disant que j'aitoit juge au chauchon s'esta par consequant aprè mavoir ensultez et lonorable Magestez jordonne, par le pouvoir don je suis requis de prendre Antoine Andersonne comme prisonnier et de le detenir dessis au promier octobre, enseufin que je puis avoir information pour le punir selon les loi du payis, il sèra du devoir du connestable de le garder chez lui jusquau jours inviduer.

Ge present jours L. 18 Septr. l'an 18**

(Signé,)

Anselme T*****

est maintenant en vente au bureau et chez les agents du Fantasque à Quélec et à Mootré il. Prix ls, ou 10s, la douzaine. Transmis par la poste, franc de port ls. 3d. Nos agents de la campagne qui crofraient pouvoir en placer dans leur voisinage et les autres personnes qui en desireraient feront bien de nous transmettre leurs demandes au plutôt, vu qu'il ne ne us en 1e de qu'un nombre assez limité d'exemplaires.